< Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons… >

ISSN 0995 — 8584

CHÂTEAUBRIANT

Journal de l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française et de leurs Amis

10, rue Leroux, 75116 PARIS – Tél. 01 44 17 38 27

Fondateurs : ETIENNE LEGROS – MATHILDE GABRIEL-PÉRI

N° 221 – Publication trimestrielle — 2e trimestre — 18/07/2007

« Repentance » : Honnêteté, Vérité, Justice… rien d'autre !

Par une de ses étranges sinuosités dont l'histoire a le secret, il semblerait que désormais reconnaissance ou condamnation d'erreurs ou de crimes des temps passés fût assimilable non plus à une marque d'honnêteté morale ou de lucidité mais à un aveu de faiblesse, que l'heure fût même venue de s'enorgueillir de ces mêmes atteintes anciennes aux libertés ou aux droits des gens… au nom de la fierté nationale ou de la « Grande Nation » !

Cette reconnaissance – pourtant simple objectivité – est présentée par ses adversaires (à la hardiesse récente…) comme un inacceptable acte de contrition, une « repentance », un aveu de faute et de culpabilité, alors même que, pour eux, il y aurait, au contraire, nécessité de se réclamer, de se glorifier de ces mêmes manquements.

Dénoncer, livrer des innocents Juifs, des patriotes Résistants à la Gestapo ou à la police de Vichy, torturer lors de guerres coloniales, se taire sur les horreurs concentrationnaires, truquer des procès politiques… tout cela ne devrait plus être évoqué, encore moins jugé ou condamné, mais pardonné, amnistié et surtout oublié, et devrait disparaître des livres d'histoire ! HITLER, PÉTAIN, les camps, la Milice, PAPON, l'O.A.S., … connais pas !

A torturé en Algérie ? Peut donc encore servir puisqu'il servait la France !

Les temps changent, les années s'égrènent, témoins et acteurs se raréfient, l'amnésie fait son œuvre et la Bête, jusqu'alors encore tapie, ose se redresser, se permettant même d'en appeler à la cohésion nationale ! Ce fut là un des thèmes de la dernière campagne électorale présidentielle, thème né naguère dans les milieux lepénistes et repris par intérêt par la droite « classique » : pas de « repentance » ! A croire que certains ont oublié le message du gaullisme de la Résistance mais gardé intact l'héritage pétainiste…

Nous apprécions hautement l'initiative, prise à la Cascade du Bois de Boulogne, le 16 mai 2007, jour de son installation, par le nouveau Président de la République, M. Nicolas SARKOZY, de faire connaître et rappeler chaque année aux lycéens l'héroïsme de Guy MÔQUET, jeune lycéen communiste, de 17 ans comme eux, fusillé à CHÂTEAUBRIANT le 22 octobre 1941, avec vingt-six autres otages. Nous attendions depuis 1945 un tel hommage… Mais en ce haut lieu du martyre, comme sur tous les autres, il y avait bien deux France : celle de la Résistance, relayeuse des valeurs de 1789, celle que les nazis fusillaient, et celle des fusilleurs, des collaborateurs à leur service, qui leur livraient, par SEROL, par PUCHEU, par PÉTAIN, les otages qu'ils réclamaient pour exercer leurs représailles. Rappelons au passage, que ces otages, ces martyrs, ces combattants héroïques, n'ont toujours pas droit – selon les pouvoirs publics – à l'appellation, à la qualité, de « Résistants » : « otages », pas plus…

Le repentir ? – la « repentance » — c'est la reconnaissance a posteriori de la vérité, nécessaire ô combien si l'on veut, en « tournant la page », se garder de toute récidive.

(suite page 2)

SOMMAIRE

P. 1-2 Editorial
P. 1 Nos peines

Timbres
P. 2 : Marcel Paul

Commémorations
P. 3 : Journée du souvenir de la Déportation
P. 4 : 8 mai 1945 - Paris - 11e
P. 4 : 10 mai à Valenton
P. 5-6 : La Braconne
P. 7 : Appel du 17 juin 1940
P. 7-8 : Appel du 18 juin 1940
P. 8-9 : Appel du 10 juillet 1940
P. 9 : Mont-Valérien
P. 10 : Alice Bouvier-Delean

Derniers messages
P. 11 : Claude Warocquier
André Cordier
Rose Blanche

La vie des Associations
P. 12-13 : A.G. FNDIRP
P. 13 : Hommage à Guy Môquet
Le livre de M. Pouty
P. 14 : Lettre à M. Alain Marleix
P. 15 : Lettre envoyée par la RATP
Pierre Sémard
P. 16 : Calendrier

Courrier des lecteurs
P. 16 : Courrier de M. Thérèse DUMONT
Photos de Maillé

NOS PEINES

Marie-Luce DUFFAU, l'épouse de notre Secrétaire général Georges, a succombé à un cancer, à 63 ans, le 12 juin 2007. C'était une très grande amie… À Georges, à leurs enfants et petits enfants, nous adressons ici la marque de notre sympathie, de nos condoléances, comme nous l'avons fait le 18 juin lors des obsèques au Père-Lachaise de Marie-Luce.

Marcel PAUL

(14 juillet 1900 – 11 novembre 1982)

Quelle destinée ! Né un 14 juillet, de parents inconnus, décédé un 11 novembre, quelques heures après avoir reçu du président MITTERRAND les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur, sous l'Arc de Triomphe, devant cet autre enfant trouvé, ce « pitou », l'Inconnu...

Placé à 17 ans par l'Assistance Publique à l'École de la Marine, il en sort en 1922 électricien breveté. Il adhère tout à la fois à la CGTU et au Parti communiste, né deux ans auparavant à Tours. Il acquiert, entre les deux guerres, des responsabilités syndicales (au sein de la Fédération de l'Énergie) et politiques (conseiller de Paris de 1935 à 1938, en plein combat pour le Front Populaire...). En 1939, il est mobilisé à Brest comme quartier-maître sur le « Richelieu ». Après sa démobilisation dès l'été 1940, il entre en Résistance. Il est très surveillé par la police de Vichy qui finit par l'arrêter le 13 novembre 1941 et l'envoie à la prison de la Santé. La « section spéciale » le condamne à quatre ans de prison (Fontevrault, Blois, Compiègne). Il échoue plusieurs fois dans ses tentatives d'évasion. Finalement, le 27 avril 1944, il est transféré d'abord à Auschwitz puis à Buchenwald. Dans ce camp, il prend une part active à la Résistance internationale (avec Frédéric-Henri MANHES, un résistant gaulliste avec qui il fondera la FNDIRP), ce qui sauvera de la mort certaine de nombreux déportés (par exemple Marcel DASSAULT).

Le 11 avril 1945, les détenus de Buchenwald se libèrent juste avant l'arrivée des troupes américaines.

Après avoir participé à l'organisation du rapatriement des déportés Français, puis s'être lui-même un peu « retapé » à Cauterets, il accepte de devenir, dans une France en ruine, Ministre de la Production Industrielle, un poste clé que lui confie le Général DE GAULLE. Marcel PAUL y applique scrupuleusement le programme du CNR, pendant les douze mois de sa fonction : construction de grands barrages (dont Génissiat), préparation de l'industrie électronucléaire civile, ...

Généreux, modeste, chaleureux, Marcel PAUL dut aussi résister aux perfidies les plus infâmes à l'occasion desquelles il fut soutenu par tous ses compagnons de déportation. Et les attaques les plus viles reprirent huit jours après sa mort !

Le timbre joint fut édité le 13 Novembre 1992, pour le 10e anniversaire de sa disparition : un portrait, un pylône électrique, une conduite de gaz...

Pierre REBIÈRE

« Rependance » : Honnêté, Vérité, Justice... rien d'autre ! (suite)

C'est un serment moral, parfois politique. Son absence ou, pire, son refus, laisse intactes toutes les craintes, toutes les inquiétudes, toutes les survivances des mauvais choix, commis, mais non reconnus, par les générations précédentes et dont les nôtres ont hérité sans toujours vouloir nettement s'en démarquer.

Des siècles ont été nécessaires, par exemple, pour que l'Église romaine réhabilite Jeanne d'ARC, abandonne Inquisition, bûchers et conversions forcées ; plus d'un demi-siècle, à notre époque, pour que le Pape JEAN-PAUL II demande pardon pour le silence de PIE XII devant les crimes nazis, en particulier commis à l'encontre des Juifs, et pour les complicités vaticanes dans les filières d'évasion des dignitaires du Reich.

Ce n'est aussi qu'en 1956 que l'on commença en URSS et dans les ex-« Pays de l'Est », à dénoncer officiellement les crimes du système stalinien.

Il a fallu attendre 70 ans pour que la prise du pouvoir par FRANCO en Espagne, soit qualifiée par les Cortès (le Parlement) de « pronunciamiento », de coup d'État contre la démocratie

Pendant près de cinq siècles, le pillage européen (États de toutes confessions confondus) de l'Afrique, de l'Asie, des Antilles et des Amériques, a transformé – par l'utilisation massive de la traite des Noirs et des Indiens, de l'esclavage et des travaux forcés – des êtres humains en bétail, en marchandises : ne serait-ce pas dès lors un immense pas à accomplir par la conscience universelle que de faire œuvre de saine repentance au lieu de s'ingénier à dénicher des « aspects positifs de la colonisation » ? HITLER c'est AUSCHWITZ et non le constructeur d'autoroutes...

Et qui ne voit le lien entre le pillage colonial et ses crimes passés contre l'Humanité, et le sous-développement actuel et tragique du Tiers-Monde ?

La « repentance », c'est-à-dire tout simplement le rejet, en 2007, de criminels comportements d'antan, ne vise nullement à dresser des groupes ou des individus, ou des États, les uns contre les autres, pas même les descendants des bourreaux à ceux des victimes – car les descendants des uns et des autres sont égaux entre eux – mais œuvre au contraire pour la solidarité universelle des peuples, pour l'aide au développement des plus démunis, sans barbelés, sans charters, sans murs de ségrégation. Pour substituer, comme en Afrique du Sud d'après l'apartheid, le droit au règne de la brutalité raciste, la justice à l'arbitraire, le principe d'égale dignité de tous au mépris de l'Autre.

Les penseurs reconnus de tous les temps, de tous les continents, religieux ou athées, tiennent la capacité du repentir pour une qualité humaine supérieure, distinguant l'homme de l'animal.

La repentance n'est ni l'auto-flagellation ni la rancune cultivée à perpétuité, pas non plus la recherche d'un pardon automatique, c'est l'affirmation sincère de l'attachement à la vérité : c'est la condition indispensable d'une rupture définitive, totale, d'avec les consciences polluées et les mains sales.

Pierre REBIÈRE
17/05/2007

Journée Nationale du Souvenir des victimes et Héros de la Déportation Paris, dimanche 29 avril 2007

Le 29 avril, ainsi que nous le faisons chaque année, nous nous sommes réunis au mémorial de la SHOAH – rue Geoffroy Lasnier – et, en cortège, nous nous sommes rendus jusqu'à l'Île de la Cité, au Mémorial de la Déportation, en souvenir des dizaines de milliers de déportés qui ont terriblement souffert et pour beaucoup sont morts dans les horribles camps nazis.

Il y a 62 ans les camps étaient libérés.

Monsieur MEKACHERA, ministre délégué aux Anciens Combattants, Monsieur Bertrand DELANOË, Maire et Madame Odette CHRISTIENNE, pour la ville de Paris, Madame CHOMBART DE LAUWE et beaucoup d'autres personnalités étaient présents.

Au cours de la cérémonie au Mémorial de la Déportation un poème, « Les trésors disparus », d'André MIGDAL, qui nous a quittés récemment, a été interprété de façon très émouvante.

André MIGDAL fut déporté à Auschwitz et toute sa famille exterminée dans les camps nazis.

Cette journée du souvenir s'est terminée par le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Michèle GAUTIER

LES TRÉSORS DISPARUS

J'ai pris le train des fous
Jusqu'aux portes du néant,
Juste un quai pour descendre aux abîmes.
Et c'est par ce voyage
que tout a commencé
en rupture avec le monde.
Ainsi que quelques millions d'amours
séparés de leur lit resté chaud.
Retrouvé des photos, des chaussures
des cheveux mélangés en dépôts rassemblés
venant des pays bâillonnés.
La poudre des os en tapis trop épais pour la terre
après avoir fondu la vie
ces trésors disparus et les ors piratés.
Un brasier gigantesque pour humains déclassés.
Même les larmes d'enfants rendus inconsolables
en cherchant leurs mamans destinées aux carnages.
Un voyage sans retour parmi ces passagers
le temps du désespoir de mille ans annoncé.
Combien de train fous sont partis du néant ?
Combien de listes fabriquées en langue d'assassin ?
Je sais l'irréparable
Ma piste de mémoire
sur les noms effacés
par le ciel toujours rouge
Cette mémoire où s'affiche le portrait de ma mère
Celui de tous les miens
Jamais je n'aurai de cesse à dire la vérité
De tous les trains fous partis dans la fumée.

André MIGDAL
Voisines, le 13 juin 2005

29 avril 2007 : journée de la déportation à Valenton (Val-de-Marne)

Comme chaque année, le Maire conseiller général et le Comité d'Entente des Anciens Combattants de Valenton, organisaient le dernier dimanche du mois d'avril, une cérémonie en souvenir des victimes de la déportation.

Notre association était présente avec le drapeau et déposa une gerbe au monument aux morts.

Une courte allocution fut prononcée par Sylvaine Galéa.

« Pendant douze années, de 1933 à 1945, des êtres humains ont été enfermés, massacrés, réduits en esclavage, au service de grands groupes industriels du Reich.

Les nazis ont d'abord déporté les communistes allemands puis, au fur et à mesure de leurs victoires, les Juifs, les Tziganes, les homosexuels et les Résistants des pays qu'ils occupaient.

Mais il y a pire que le bourreau, il y a le valet du bourreau, celui qui servilement exécute les ordres donnés, les devance même, comme le fit, en France, avec zèle, le représentant du Comité des Forges (ancêtre du MEDEF), le ministre de l'Intérieur, fasciste notoire, Pierre PUCHEU qui s'empressa de livrer aux nazis revanchards sa réserve d'otages communistes et syndicalistes comme par exemple le valentonnais Raymond PIERRE , mort en déportation.

Depuis soixante deux ans, notre association entretient la mémoire de cette période douloureuse.

Comme l'a dit, à Caen, Frédéric BLANC, petit-fils de Lucien SAMPAIX lors de la cérémonie en hommage aux fusillés du 15 décembre 1941.

-... « Nous devons prendre conscience que le monde n'est pas à l'abri de nouvelles catastrophes. Ceux qui, par la peur, la guerre, les massacres, veulent asservir les peuples, s'approprier pouvoirs et richesses, sont toujours présents ; ce sont les mêmes aujourd'hui comme hier.

- Devant les Résistants martyrisés, devant les « Politiques » traqués et fusillés pour leurs idées, devant les Juifs assassinés parce que Juifs, devant toutes les victimes du fascisme, nous nous inclinons avec le plus profond respect, nous à qui il incombe d'entretenir et défendre leur mémoire et leur honneur...

- À l'heure où certains falsifient tandis que d'autres s'efforcent de recouvrir du manteau de l'oubli ces sinistres pages de l'histoire, il est indispensable que nous continuions à faire acte de Résistance, dans la diversité de nos convictions, en portant le passé à la connaissance, à l'intelligence de tous pour éclairer les enjeux d'aujourd'hui et de demain. »

Victor HUGO posait déjà la question en son temps : « qu'est-ce qu'un peuple sans passé ? » et il affirmait par ailleurs : « Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent », soyons nombreux à nous en inspirer....

Anniversaire de la capitulation nazi : 8 mai 1945

À PARIS XIe ARRONDISSEMENT

À l'invitation du maire du XIe Georges SARRE, de la municipalité et de Roger FICHTENBERG, Président de l'Union des associations d'Anciens Combattants et victimes de guerre nous nous sommes retrouvés, comme chaque année, pour nous recueillir devant le monument élevé à la mémoire de Marcel RAJMAN – jeune F.T.P.-M.O.I. fusillé le 21 février 1944 à l'âge de 20 ans.

Ensuite, en cortège nous sommes allés nous incliner :

• Cité Henri RANVIER devant la plaque rappelant les « sept condamnés du Palais Bourbon », fusillés au Mont-Valérien, très jeunes eux aussi.

Plaque de l'ex-prison de femmes à la Roquette

• À la Roquette, devant l'entrée conservée de l'ex-prison de femmes où plusieurs milliers de Résistantes ont été internées avant d'être dirigées vers d'autres camps français ou allemands. Beaucoup d'entre-elles ne sont pas revenues.

• Puis en descendant la rue de la Roquette jusqu'à la place Léon BLUM, au monument aux Morts de la mairie du XIe.

Que de tristes souvenirs cette cérémonie a fait resurgir ! Nous devons beaucoup à ces Résistants, quel exemple ils nous ont donné !

« De toutes les semences confiées à la terre, c'est le sang des martyrs qui fait lever les plus belles moissons. » Écrivait Honoré DE BALZAC.

Michèle GAUTIER

À VALENTON AVEC LES ENFANTS DES ÉCOLES

Depuis 1995, la ville de Valenton et le comité des Anciens Combattants invitent les enseignants des classes de CM1 et de CM2 à commémorer la capitulation sans condition des nazis.

Cette année, quatre classes étaient présentes. Les élèves ont récité des poèmes en faveur de la paix, chanté « Nuit et Brouillard », « Le Chant des Partisans » et « La Marseillaise ».

Notre drapeau étant disponible, j'ai participé à cet cérémonie au nom de notre association. J'y ai prononcé une courte allocution (texte ci-après) en direction des enfants et de leurs enseignants.

« Entre 1933 et le 8 mai 1945 le nazisme a sévi en Europe, en Allemagne d'abord puis dans toute l'Europe.

Depuis 62 ans, l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance entretien la mémoire de cette période douloureuse.

Les enfants qui vécurent cette période sont maintenant des grands-parents, voire des arrière-grands-parents. Lorsqu'ils avaient votre âge, leurs parents furent arrêtés, fusillés, déportés. Leurs camarades de classe disparaissaient parce qu'ils étaient Juifs.

Nous ne sommes ni des Résistants, ni des Anciens Combattants, seulement des passeurs de mémoire. Nous voulons que vous sachiez ce qui s'est passé pour vous aider à être vigilants afin que de telles abominations ne se reproduisent pas.

Il faut, en effet, savoir que la seconde guerre mondiale n'est pas arrivée par hasard. Elle fut le résultat d'un enchaînement de faits, mais, rassurez-vous, je ne vous ferai pas un cours d'histoire. Vos enseignants le feront mieux que moi. Je veux simplement vous dire que les Résistants avaient deux objectifs :

libérer la France et construire un monde plus juste. Pour cela ils ont créé le Conseil National de la Résistance qui avait un programme dont je ne citerai que deux aspects : la Sécurité Sociale et le droit de vote pour les femmes.

Je voudrais ajouter que les membres de notre association sont à votre disposition pour vous faire partager nos connaissances parce que chers enfants, vous êtes l'avenir de notre pays et les messagers de demain. »

Sylvaine GALÉA

10 mai 2007 - Commémoration de la capitulation nazie avec les enfants des écoles primaires de Valenton (Val-de-Marne)

Vous êtes en accord avec les buts,
l'action de notre Association,
aidez-nous en souscrivant,
en faisant souscrire
Un abonnement
de soutien de 25 euros

13 mai 2007 - Commémoration à La BRACONNE (Charente)

L'Association pour le Souvenir des Fusillés de La Braconne honore à nouveau l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française en lui confiant le soin de prendre la parole devant vous à l'occasion de la cérémonie de mai commémorant les fusillades perpétrées dans cette clairière en 1943 et 1944.

DES GUERRES ET DES VICTIMES

De longues années durant, la forêt de la Braconne a fourni chênes de haute futaie aux chantiers navals de Rochefort et bois de chauffe à la fonderie de Ruelle.

Il s'agissait alors d'aller conquérir le monde en y portant le canon par les mers.

A la fin du XIXe siècle, un camp militaire avec champ de tir et terrain de manœuvre s'y installe.

De 1936 à 1939, le camp accueille, en toute précarité, des réfugiés espagnols, basques d'abord, Républicains de toute l'Espagne ensuite. Devenu, en septembre 1939, « Centre d'internement de civils ennemis », La Braconne héberge alors des allemands et des autrichiens domiciliés en France au moment de la déclaration de guerre... Parmi eux des Anciens Combattants des Brigades Internationales ayant participé, dans les rangs républicains, à la guerre contre FRANCO et ses alliés hitlériens et fascistes. Ces anciens des « Brigades » se retrouveront, pour un grand nombre, dans la Résistance française.

En 1942, la Wehrmacht occupe le camp de La Braconne, l'adapte à ses besoins.

La division SS « Tête de mort » y séjourne quatre mois, durant l'hiver 42-43.

Et c'est non loin du camp, à l'orée des bois, dans cette Clairière de Braconne où nous sommes que les nazis fusillèrent, avec l'assentiment et l'efficace collaboration empressée de l'État français du Maréchal PÉTAIN.

Mur de pierre blanche de Vilhonneur et granit du Confolentais, le monument élevé en 1946 rend hommage aux Patriotes tombés ici, tombés au matin du 5 mai 1943 : six Résistants du Front National de Lutte pour l'Indépendance et la Grandeur de la France. (Aujourd'hui, il est utile de rappeler cet intitulé en son entier. Ce Front National de Lutte fut l'honneur de la France.)

Les six fusillés de mai étaient membres des Francs-Tireurs et Partisans français, les F.T.P., l'armée sans uniforme constituée par le Parti Communiste Français.

Huit mois plus tard, dans l'après-midi du 15 janvier 1944, dix autres martyrs étaient abattus : quatre membres de l'O. C.M. (Organisation Civile et Militaire) qui regroupait des Résistants d'origines sociales et idéologiques différentes et six membres du Front National de Lutte / Francs-Tireurs et Partisans Français.

Ce premier monument honore également un responsable du B.O.A. (Bureau des Opérations Aériennes) qui fut abattu dans une rue d'Angoulême et inhumé en terre de Braconne.

Soixante années après l'inauguration du mur, neuf colonnes ont été élevées. Elles évoquent onze autres lieux de massacres – car on a fusillé partout en France, partout en Europe et dans le monde. Elles affichent soixante-huit autres noms...

Il s'agit d'unir en un même lieu et en un même hommage reconnaissant, tous les Résistants charentais, fusillés pour s'être opposés à l'hitlérisme. Tous ont sacrifié leur vie pour que nous puissions vivre libres, dans un monde qu'ils rêvaient pacifié et pacifique, juste et harmonieux. Nous avions en Charente, l'imposant mémorial de Chasseneuil consacré aux victimes militaires avec ses 2255 tombes... et le tout proche musée retraçant l'épopée du Maquis Bir Hakeim. Tout aussi fort symboliquement, nous avons désormais ce lieu de recueillement consacré aux Combattants civils issus du département de la Charente.

DE JUIN 1940 À LA CONSTITUTION DU CNR

18 juin 1940 : l'appel du général DE GAULLE institue la France Libre. Cette date de naissance de la Résistance extérieure ne saurait être contestée. Pour ce qui concerne la Résistance intérieure la situation est plus complexe, moins univoque.

L'immense majorité de la population française, déconcertée par la « drôle de guerre » puis traumatisée par la défaite des armes, accorde sa confiance à PÉTAIN, s'accommode des mensonges et des principes de la « révolution nationale ». Certains en profitent...

Le gouvernement installé à Vichy passe très vite de la lutte contre les « dissidences » judéo-bolchéviques à la collaboration délibérée, zélée et criminelle avec les nazis : « La France est morte, HITLER est notre providence » proclame l'écrivain Jacques CHARDONNE.

Les Résistances intérieures, peu nombreuses et inorganisées à l'automne 1940, longtemps désunies... quand elles ne sont pas hostiles les unes aux autres, ne seront regroupées que près de trois ans plus tard. Ce sera le grand œuvre du préfet Jean MOULIN, représentant du général DE GAULLE et de la « France Libre ». Parachuté sur le sol national en janvier 1942, il parvient, en une année, à constituer les Mouvements Unis de la Résistance (les M.U.R.). Le 27 mai 1943 (trois semaines après la première fusillade de La Braconne) il pré- ▶

Mémorial du souvenir des fusillés de la Braconne sur la commune de BRIE

13 mai 2007 - Commémoration à La BRACONNE (suite)

side à la création du Conseil National de la Résistance (le C.N.R.). Seize formations participent à cette séance inaugurale :

• huit mouvements de résistance : Combat, Libération, Franc-Tireur, O.C.M. (Organisation Civile et Militaire), ceux de la Libération et Front National de Lutte ;

• six partis ou tendances politiques : Communistes, Socialistes, Radicaux, Démocrates-Chrétiens, Alliance Démocratique, et Fédération Républicaine ;

• deux syndicats : la C.G.T. (Confédération Générale du Travail) et la C.F.T.C. (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens).

Tous apportent leur soutien au général DE GAULLE et tous s'engagent à produire un programme devant comporter à la fois un « plan d'action immédiate contre l'oppresseur » et « les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste ».

PROGRAMME DU CNR

Jean MOULIN ne connaîtra pas les termes de ce Programme du Conseil National de la Résistance. Arrêté à Caluire le 21 juin 1943, torturé, il meurt au cours de son transfert vers l'Allemagne, probablement en gare de Metz, le 8 juillet.

Le Programme du C.N.R. est adopté en assemblée plénière, à l'unanimité, le 5 mars 1944, après quatre mois de discussions ayant pour objet la recherche d'un consensus et après cinq rédactions successives.

Aujourd'hui encore, tout mérite d'être lu et médité, dans ce programme. On y proclame la nécessité d'assurer :

• l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

• la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

• la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

• le respect de la personne humaine ;

• l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi.

On y déclare la nécessité d'instaurer :

• une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie.

On y affirme :

• le droit au travail et le droit au repos...

• la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

On y annonce :

• le retour à la nation des grands moyens de production fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques...

Evidemment, cela sonnait (et cela sonne toujours) politique.

ET NOUS AUJOURD'HUI...

... Comment oserions-nous oublier que c'est pour cela, pour ces valeurs-là, que sont morts ceux de la Braconne, des Trois-Chênes (aux confins d'Angoulême), de Souge (en lande girondine), de Poitiers (sur la butte de Biard), d'Orléans, de Fresnes et du Mont-Valérien, d'Angers, de Limoges, de Ludwigsburg, Hersbrück et Buchenwald... Je me contente ici d'énumérer les noms des lieux portés sur les plaques des colonnes érigées de part et d'autre du Mur des Fusillés de la Braconne.

Mais il est une stèle qui se révèle indicible : elle est vide. Comme prête à recevoir de nouveaux noms – les noms des oubliés, car il y a toujours des oubliés. Comme prête à recevoir les noms des inconnus car il y a toujours des inconnus, de très nombreux inconnus : ceux des fosses communes, ceux des incinérations non enregistrées, ceux des listes sciemment détruites, ceux des listes « inaccessibles » dans le silence des archives, ceux des exécutions sommaires sans témoin, ceux des listes incomplètes ou illisibles... Et quand j'apprends qu'un nom a pu être « rayé »... alors, j'ai froid.

Il est un cimetière où je me rends et me recueille. Il s'étend aux pieds de l'écrasante et vertigineuse Grande-Arche de la Défense à Paris. En bordure d'un espace du souvenir dédié aux combattants et victimes de « tous les conflits », une inscription précise : « à la mémoire des 71 martyrs fusillés au Mont-Valérien, le 15 décembre 1941, 12 d'entre eux reposent ici ».

Neuf de ces tombes sont anonymes. Neuf sur douze. Neuf « morts sous X ».

Pour les victimes charentaises de la barbarie nazie, on est en droit de penser aussi à d'éventuels inconnus.

Il en est parmi nous, cet après-midi, qui n'ont pas vécu les heures sombres des années 40. Pour un certain nombre, nous ne sommes que les filles et les fils, que les petites-filles et petits-fils des adultes de ces temps difficiles. Et c'est à nous qu'il appartient de poursuivre et transmettre le travail de mémoire engagé par nos aînés.

Notre vie quotidienne peut présenter des apparences paisibles, mais nous ne sommes toujours pas à l'abri des raisons d'un plus fort. Alors, aujourd'hui, pour prendre un exemple qui surprendra peut-être au premier abord, j'aimerais saluer, comme le fit une large majorité de députés européens, l'attitude courageuse et digne de Bronislaw GEREMEK – euro-député polonais libéral – qui, il y a quelques semaines, a refusé de remplir la déclaration de « non-communisation » que le pouvoir ulta-réactionnaire des jumeaux KACZYNSKI (Président et Premier Ministre polonais) exigeait, en s'appuyant sur un décret-loi, de toute personnalité publique.

« Cette loi, a déclaré monsieur GEREMEK, crée une sorte de ministère de la vérité, une nouvelle police de la mémoire et les citoyens sont confrontés à une campagne malveillante qui porte atteinte à leurs droits. »

Le refus d'obéissance de monsieur GEREMEK – véritable acte de résistance – a abouti finalement à l'invalidation du texte vengeur des frères KACZYNSKI.

Souhaitons que l'incident n'ait été qu'une inquiétante alerte et n'oublions pas qu'il y aura toujours des fous pour organiser la chasse aux sorcières, pour créer des sections spéciales et pour légaliser l'horreur à grands renforts de mensonges.

Alors, soyons vigilants et pacifiquement actifs.

Cela pourrait être notre façon de nous montrer fidèles à la mémoire des Résistantes et des Résistants, de toutes les Résistantes et de tous les Résistants dont nous célébrons le martyre. Dans le respect, face à leurs cendres, transmettons la flamme de leur engagement.

Jacques CARCEDO

Les appels à la Résistance

17 JUIN 1940 : APPEL AU PEUPLE DE FRANCE DE CHARLES TILLON

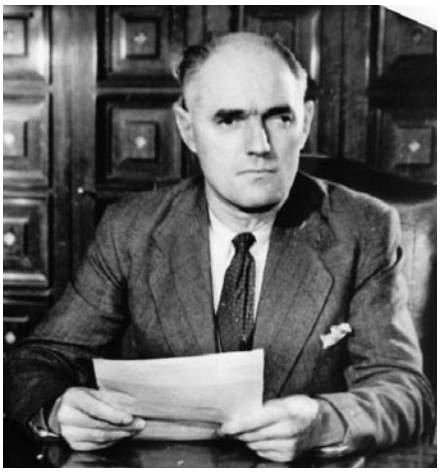

Les gouvernants bourgeois ont livré à HITLER et à MUSSOLINI : l'Espagne, l'Autriche, l'Albanie et la Tchécoslovaquie... Et maintenant, ils livrent la France. Ils ont tout trahi.

Après avoir livré les armées du Nord et de l'Est, après avoir livré Paris, ses usines, ses ouvriers, ils jugent pouvoir, avec le concours de HITLER, livrer leur pays tout entier au fascisme.

Mais le peuple français ne veut pas de l'esclavage, de la misère, du fascisme. Pas plus qu'il n'a voulu la guerre des capitalistes. Il est le nombre : uni, il fera la force.

- Pour l'arrestation immédiate des traîtres ;

- Pour un gouvernement populaire s'appuyant sur les masses, libérant les travailleurs, établissant la légalité du Parti Communiste, luttant contre le fascisme Hitlérien et les 200 familles, s'entendant avec l'URSS pour une paix équitable, luttant pour l'indépendance nationale et prenant des mesures contre les organisations fascistes.

Peuple des usines, des champs, des magasins et des bureaux, commerçants, artisans et intellectuels, soldats, marins, aviateurs encore sous les armes, unissez-vous dans l'action.

Signé le Parti Communiste

Extrait de « Héroïques, Cégétistes et Communistes, Résistants de la première heure » de Antoine PORCU Édition du Geai Bleu

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE LE 18 JUIN 2007

Comme chaque année à Valenton, le Comité d'entente des Anciens Combattants et M. le Maire Conseiller Général organisent une cérémonie à la date anniversaire de l'appel du général DE GAULLE. Notre association était représentée par Sylvaine Galéa qui a prononcé l'allocution ci-dessous.

Il est des dates qui résonnent comme des symboles : « 14 juillet », « 18 juin ». des dates dont il est superflu de préciser l'année : il n'y a qu'un « 14 juillet » qui compte, c'est celui de 1789 où les Parisiens abattent la monarchie absolue en France ; et s'il y a bien deux « 18 juin », celui de 1815 ne rappelle que Waterloo et ne correspond pas vraiment à une page des plus glorieuses de notre histoire... dans l'esprit des gens de 2007, le « 18 juin » –quand ils ne l'ont pas oublié... – c'est celui de l'Appel à refuser la capitulation du 16, appel lancé sur la radio anglaise par Charles DE GAULLE, général de brigade « à titre temporaire », alors sous secrétaire d'État, en exil, du dernier gouvernement de la IIIe République.

Cet appel à refuser la défaite – une défaite voulue par les classes dirigeantes battues quatre ans plus tôt et contraintes à des mesures sociales par le Front Populaire – cet appel émanait d'un soldat et s'adressant à d'autres soldats, les appelant à le rejoindre dans un combat qui ne devait pas s'arrêter sur la déroute de nos armées sur le sol français.

« L'étincelle de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ! » proclame avec superbe ce général aristocrate nourri du même lait qu'un PÉTAIN mais dont le nationalisme le conduisit, lui, à considérer que la régénération de la France était aux antipodes de la politique de collaboration du maréchal félon.

C'est le maintien pendant cinq ans (et même plus...), de ce cap qui vaudra à Charles DE GAULLE d'incarner l'unité nationale et de regrouper sous son autorité politique, sinon militaire, l'ensemble des forces vives de la « France libre » puis de la « France combattante ».

Mais l'Appel du 18 juin – contrairement à ce que l'on dit généralement- ne fut pas exactement le premier, ni le seul : la veille, 17 juin, Charles TILLON, depuis Bordeaux, s'adressait au peuple de France pour l'appeler à continuer la lutte. De même, trois semaines plus tard, alors que sombrait la République et que PÉTAIN recevait les pleins pouvoirs d'une Chambre des Députés expurgée, le Parti Communiste lançait l'Appel du 10 juillet en appelant le peuple de France à poursuivre, en France, le combat contre les occupants, les traîtres et les profiteurs de guerre.

De cette même période datent aussi les premières initiatives que l'on qualifiera ensuite de « Résistantes » : par exemple celles du groupe dit « du musée de l'homme » (avec entre autre, Germaine TILLION) qui sort son journal clandestin « Résistance », celles d'individualités courageuses qui paieront, déjà, de leur vie, leur hardiesse :

à Rouen, Etienne ACHAVANNE – premier fusillé répertorié – pour avoir coupé un câble téléphonique ; à Bordeaux, ▶

Les appels à la Résistance

Israël KARP pour avoir manifesté son hostilité lors d'un défilé de la Wehrmacht dans sa ville ; et sans parler, bien sûr, de Jean MOULIN, alors préfet d'Eure-et-Loir et qui préfère tenter de se suicider plutôt que de signer une condamnation de tirailleurs Sénégalais.

Ces initiatives – civiles, militaires, sociales, politiques, syndicales – iront croissant dans les années qui suivront : le 11 novembre 1940, c'est la marche à l'Étoile des étudiants ; l'été 1941 c'est le point de départ de la lutte armée avec des attentats contre des officiers nazis à Paris, Nantes, Bordeaux, malgré le décret dit « des otages » qui permet à PÉTAIN et à PUCHEU (ex-Président du Comité des Forges en 1936) de régler leurs comptes avec leurs adversaires du Front Populaire (comme Jean-Pierre TIMBAUD, Charles MICHELS) ou avec des plus jeunes (comme Guy MÔQUET, lycéen communiste de 17 ans).

Les différents ruisseaux nés, dès 1940 (et après), de ces appels aux armes des citoyens convergeront le 27 mai 1943 dans le fleuve du Conseil National de la Résistance – celui que Jean MOULIN préside (avant de tomber en juin) – qui définit une autorité politique et militaire unique et prépare l'adoption d'un programme pour l'après victoire. Et c'est un pays rassemblé sur l'essentiel qui en été 1944, se libère, avec l'aide des armées alliées appuyées sur les combattants de l'Intérieur qui ont subi de lourdes pertes durant les quatre années écoulées.

Notre Association tire honneur d'avoir été fondée, en pleine guerre (14 décembre 1944), par la veuve de Gabriel PÉRI et le père de Lucien LEGROS (un des cinq du lycée BUFFON, fusillés le 8 février 1943).

Pour diverses raisons – les unes objectives, les autres politiciennes – l'Appel du 18 juin est le moins mal connu des appels à la lutte. Il faut le voir comme le symbole d'une lutte totale, pas seulement militaire, débouchant sur l'originalité majeure de ce conflit mondial : la Résistance, c'est à dire la prise en main par les peuples eux-mêmes de leurs destinées, par delà les nationalités des uns et des autres et des opinions religieuses ou politiques.

Contre les fascismes de tous pays (Allemands, Français, Italiens...) se levaient dans les pays occupés – comme déjà pendant la guerre d'Espagne – des antifascistes de tous les pays (de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, d'Arménie, d'URSS...)

C'est au centuple que l'écho a répondu à l'Appel du 18 juin : il n'y eut pas, ce jour-là, à Londres, un homme providentiel, un sauveur suprême, il y eut un grand patriote qui sut incarner le patriotisme et dont le courage incontesté permit la galvanisation de tous ceux qui, avec les moyens du bord, voulaient – malgré les sacrifices – en finir avec la dictature hitléro-pétainiste et bâtir en France une démocratie retrouvée. Comme après un 14 juillet...

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 10 JUILLET 1940 À VALENTON

Comme chaque année, le Maire Conseiller Général de Valenton et le Comité d'entente des Anciens Combattants de Valenton organisaient une cérémonie en souvenir de l'appel du 10 juillet 1940. Notre association était présente avec le drapeau et déposa une gerbe au monument aux morts. Sylvaine Galéa a fait l'intervention suivante.

Célébrer l'Appel du 10 juillet 1940, c'est rendre justice à la vérité historique et c'est rendre l'hommage dû au Parti Communiste Français, alors clandestin et traqué, pour avoir été le premier en France même – en tant que parti – à refuser la capitulation, l'occupation et la collaboration.

Cet appel complète objectivement pour l'Histoire, celui lancé le 18 juin, de Londres par le général DE GAULLE en exil (et déclaré par PÉTAIN déserteur, tout comme Maurice THOREZ, secrétaire général du PCF, réfugié à Moscou). Mais pour le suivre de trois semaine, cet Appel n'en constitue en aucun cas une sorte de réponse ou d'écho. Ces deux appels concomitants et parallèles ne convergeront que le 27 mai 1943 pour l'unification dans et par le CNR des courants politiques et militaires de ceux qui combattent, en France et hors de France, l'occupant et ses serviteurs.

Il faut reconnaître, en outre, que, sur l'instant peu de gens les entendirent : l'écoute ou la lecture se fit au fil des mois, et au fil des luttes les objectifs se précisèrent. Chaque appel porte la marque de son (ou de ses) rédacteur(s), également la marque des circonstances. Lorsqu'est écrit « l'Appel au peuple de France » signé Jacques DUCLOS (qui est en France ou en Belgique) et Maurice THOREZ (qui est à Moscou) le PCF fait l'objet d'une répression sans précédent : il est dissous depuis le 26 septembre 1939, ses députés sont déchus depuis le 19 janvier 1940, ses adhérents sont passibles de la peine de mort depuis le 9 avril par le décret SEROL (Ministre socialiste de l'Intérieur).

En principe, France et Allemagne sont en guerre depuis le 3 septembre 1939, mais jusqu'en avril 1940, rien de sérieux ne semble bouger (c'est la « drôle de guerre ») ; jusqu'à l'offensive-éclair allemande qui, en six semaines, permet à HITLER de conquérir sans peine les trois-cinquièmes du territoire français avec tout le nord de la Loire et la façade atlantique : le 14 juin, la Wehrmacht défile sur les Champs-Élysées.

Pendant ce temps, la police de DALADIER ou de Paul RAYNAUD – les deux se sont succédé à la Présidence du Conseil (le premier nommé a signé les accords de Munich le 30 septembre 1938) – continue avec efficacité à poursuivre, arrêter et interner les communistes afin de démanteler leurs organisations. Au 7 mars 1940 les chiffres officiels donnent :

- 620 syndicats et
- 675 groupements dissous (des communistes y siégeant),
- 11 000 perquisitions,
- 2 778 élus déchus de leurs mandats,
- 3 400 arrestations et internements,
- 3 000 fonctionnaires sont sanctionnés.
- 26 députés sont condamnés à de la prison (dont le député de notre

Les appels à la Résistance

circonscription Charles BENOIT) DUCLOS, CATELAS, PÉRI, MONMOUSSEAU, RAMETTE, TILLON, RIGAL sont condamnés à mort par le Tribunal de Paris.

Ces quelques statistiques montrent qu'avant même l'offensive allemande, certains cercles dirigeants français ne tenaient pas spécialement à se battre contre les hitlériens : « Plutôt HITLER que le Front Populaire » disait-on en 36... avant d'approuver en 39-40, puis dans les années suivantes, ce précepte de trahison de classe.

Mais ces mêmes statistiques de la répression montrent aussi qui était – malgré la traque policière – décidé déjà à se battre.

« Un appel au Peuple de France », daté du même jour que l'investiture de PÉTAIN, ne sort donc pas du néant mais de l'analyse de la situation depuis les deux années écoulées : la bourgeoisie française, regroupée derrière PÉTAIN, a livré volontairement la France aux nazis.

Et l'Appel – qui, au fil des mois, débouchera sur la lutte armée contre l'occupant et les traîtres – s'en prend d'abord à elle, à cette bourgeoisie revancharde de 36, à PETAIN, plus même qu'à l'occupant allemand. Le pacte de non-agression signé le 23 août 1939 entre l'Allemagne et l'URSS – qui permet à HITLER et à STALINE de gagner du temps pour se préparer à un conflit prévisible, l'un ne pouvant se battre sur deux fronts, l'autre devant reconstituer l'Armée Rouge décapitée depuis quatre années – ce pacte donc crée en France une situation inédite qui fait croire à un Jacques DUCLOS, isolé et traqué, qu'il peut tirer parti de la situation en tentant une démarche auprès de l'occupant pour que « l'Humanité » interdite depuis un an, reparaisse légalement... la démarche fera long feu, sera dénoncée, par THOREZ et FRACHON notamment, mais elle montre quelle confusion règne dans les esprits...

Très vite cette confusion disparaîtra et les premières actions passeront de la protection de manifestations revendicatives par l'« organisation spéciale » aux actes de guérilla, à la ville ou à la campagne, par les FTP français et étrangers antifascistes. Et la guerre elle-même, qualifiée rapidement de conflit « inter-impérialiste » (France et Angleterre d'un côté, Allemagne et Italie de l'autre – l'URSS étant neutre, les USA aussi) va devenir, par l'occupation et la collaboration, une guerre de libération nationale sur le sol national et en liaison avec les réseaux gaullistes de Londres. Au fil des mois, à partir de l'été 1941, les actions armées se multiplient – au début, DE GAULLE les condamne – mais ni le rapport de forces en faveur de l'ennemi, ni la méfiance de ceux de Londres n'empêcheront de se développer la Résistance populaire, avec ou sans armes, avec des tracts, des affiches, des journaux clandestins, des sabotages, des grèves (celle des mineurs du Nord en 41 par exemple).

Cette Résistance là n'est pas affaire de spécialistes en armements, c'est un combat obscur, quotidien, à la fois pour le pain et pour les libertés républicaines. Elle découle de cet appel-là, celui du 10 juillet 1940, elle n'attend pas le tournant de l'hiver 42-43 à Stalingrad, c'est une Résistance populaire qui, l'été 44, prendra un caractère insurrectionnel généralisé, ce qui accélérera la Libération par les armées alliées et imposera le retour à la République avec Gouvernement Provisoire de la République Française indépendant doté d'un programme novateur, celui du CNR. Dire que cela rassura tout le monde serait excessif...

Le 10 juillet 1940 n'est ni opposable ni séparable du 18 juin : c'est de leur union que naît le 27 mai 1943, le CNR, la France combattante unifiée, une date que depuis des années les associations issues de la Résistance demandent aux pouvoirs publics de considérer comme une journée nationale. Pour le moment, en vain... Et pourtant, nous sommes bien placés pour estimer que cette marque de respect, les Fusillés et les Massacrés ne l'ont pas volée.

Au Mont-Valérien le 2 juin 2007

Comme chaque premier samedi de juin, et cette année à mi-distance entre élections présidentielle et législative, nous étions sur l'esplanade de l'Abbé STOCK, face au Mémorial de la France Combattante, à l'appel de l'Association pour le Souvenir des Fusillés du Mont-Valérien et de l'Ile-de-France que préside Georges DUFFEAU.

Du soleil sans averse, cinquante drapeaux, beaucoup de monde, de jeunes écoliers aussi (merci à l'amie Denise ALBERT...), rien n'est venu gâcher ni cet hommage ni le recueillement, quelques instants plus tard, dans la clairière des exécutions et sur le belvédère qui le surplombe. Merci à Jacques MIGNOT (et à sa troupe), merci à monsieur MOEDEB qui lut avec grand talent quelques ultimes lettres, merci à la Chorale de Paris...

Et merci à Gérard d'avoir, une fois de plus, tenu notre drapeau près de la flamme puis près de la stèle.

Pierre REBIÈRE

CCP national

3308 — 90 U — PARIS

Libellez vos chèques au nom de :
ASSOCIATION NATIONALE DES FAMILLES DE FUSILLÉS ET MASSACRÉS DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE ET DE LEURS AMIS (ANFFMRF ET A)

COTISATION ANNUELLE
(y compris l'abonnement au journal)
Minimum 25 euros par an (en 2006)
(chacun verse selon ses moyens)

Envoyez toutes demandes de renseignements au :
SIÈGE NATIONAL : 10, rue Leroux - 75116 Paris

Permanences : mardi matin (sauf en été)
Tél. *01 44 17 38 27 (mardi matin)*
ou *du lundi au samedi, chez la vice-présidente*
Tél. *02 47 54 10 87 (Indre-et-Loire)*
Fax : *S. Plisson – « Châteaubriant » :*
02 47 88 97 67

Alice BOUVIER-DELEAN une institutrice rebelle (1895-1945)

Le 7 février dernier, la Fédération syndicale universitaire (FSU) de Haute-Savoie donnait son nom à une salle de ce syndicat, à Annecy. Alice, citoyenne engagée méritait cet hommage.

Fille d'un agriculteur, elle reçoit dans son milieu familial une solide éducation chrétienne. Elle découvre, à l'École normale d'institutrices, où elle est admise, la possibilité de développer son sens aigu des valeurs républicaines.

Elle adhère au Parti communiste français et devient en 1921-1922 secrétaire de la section syndicale des membres de l'enseignement public de Haute-Savoie.

Chacun reconnaît à cette laïque une grande ouverture d'esprit à l'égard d'une population très catholique. Sa hiérarchie loue sa compétence professionnelle.

Mais bientôt ses convictions politiques et syndicales, ses fermes prises de position indisposent l'Inspection académique mais elle a le soutien de ses collègues qui l'élisent au Conseil départemental de l'enseignement primaire.

Son mariage avec César DELEAN, artisan chauffagiste, personnage hors du commun, ne fera que renforcer sa personnalité ; elle trouve un écho complice en son mari.

Institutrice sous Vichy, elle sera déplacée d'office. Dès lors, c'est tout naturellement qu'elle soutient son époux lorsqu'il organise l'un des premiers maquis aux Dento ou Lanfon. Elle aide à son ravitaillement et va jusqu'à collecter des fonds lors d'une conférence pédagogique pour ses jeunes réfractaires.

Elle sera arrêtée, par la Gestapo, le 25 janvier 1944 à Talloires. De la prison Saint-François elle est conduite au Fort Montluc puis à Compiègne. Le 2 mars 1944 c'est la déportation pour le camp de Ravensbrück, puis de Mauthausen et le commando d'Amstetten où elle décède le 20 mars 1945, pendant le bombardement. (Témoignage de Marie-Jo CHOMBART de LAUWE, semaine de la Déportation/ mémorial de la Déportation - Michel GERMAIN Editions La Fontaine de Siloé.)

Jeannine ASTIER, sa compagne de déportation, aura plus de chance. Elle reviendra de Mauthausen. Par elle on apprendra qu'Alice s'est dévouée sans compter pour les autres.

Alice DELEAN reste dans nos mémoires comme une grande figure de la lutte des femmes pour les valeurs de la République, qu'elle ne verra, hélas, pas renaître.

Jacquote NEPLAZ-BOUVET

Inauguration de la salle Alice BOUVIER-DELEAN

PS : Remerciements à Philippe DOMERGUE, secrétaire départemental du SNUIPP, pour les documents prêtés.

Lettre de Claude WAROCQUIER

« *Fresnes, le 6 octobre 1943*

Mes très chers parents,

C'est fini. Au moment où je vous écris, je n'ai plus que quelques heures à vivre. Mais tu n'as rien à craindre, chère maman, je meurs en vrai chrétien et en vrai Français. J'ai vu l'aumônier et surtout, ce que je vous recommande, c'est de ne pas vous faire trop de mauvais sang. Il faut avoir du courage ; moi, pour ma part, j'en ai car je vous ai vus, pour la dernière fois, il est vrai, mais je sais qu'il y a beaucoup de nos camarades qui n'ont pas vu les êtres qui leur sont chers ; enfin c'était ma destinée.

Mon cher père, aie du courage et console maman. Ma chère sœur, je t'embrasse bien, pour la dernière fois, de loin, ainsi que mon cher petit frère Guy et ma grand-mère, et enfin, quand vous retournerez à Calais, embrassez toute la famille.

J'ai pensé aussi à tous les copains de la JOC : qu'ils prient bien pour moi et vous aussi.

Je vous embrasse tous de loin une dernière fois, bien tendrement.

Claude »

Claude WAROCQUIER naît à Calais en 1923. A quinze ans, il adhère aux Jeunesses Ouvrières Chrétiennes (JOC). Dès les débuts de la guerre, avec ses camarades, il aide des soldats et des officiers belges à s'évader pour rejoindre l'Angleterre. Durant l'été 1940, il suit sa famille qui s'installe en région parisienne. Là, il vit de petits boulots chez des paysans. Il renoue avec la JOC à la paroisse Saint-Vincent-de-Paul (à Groslay). Avec ses camarades, il entre en résistance : inscriptions hostiles à l'occupant sur la voie publique ; ramassage d'armes qu'ils cachent dans le presbytère avec la complicité de l'abbé PATOUEILLE ; participation à toutes les manifestations de la JOC, etc. Dans le même temps, il entre en contact et agit avec des Résistants du mouvement « Lorraine ». Mais, à la suite d'arrestations, il s'éloigne de ce groupe et entre aux FTP (Francs-Tireurs et Partisans). Arrêté, il est fusillé par les Allemands au Mont-Valérien, le 6 octobre 1943. (Extrait « De la vie à en mourir », Éditions Taillandier)

Lettre de Rose BLANC

Née en 1919.

Sténodactylo, secrétaire de la région des Pyrénées-orientales de l'Union des Jeunes Filles de France.

Elle part avec Danielle CASANOVA en Espagne en 1937 pour aider les républicains espagnols.

Elle vient à Paris en 1940 où elle participe à la lutte clandestine.

Emprisonnée à la prison de la Santé, puis au fort de Romainville, elle est déportée à Auschwitz où elle meurt le 15 mars 1943.

(Extrait « De la vie rejaillira », Maurice GLEIZE - 1999)

Lettre à sa famille

« Il n'y a pas à espérer une libération individuelle. Mon dossier est très chargé et les interrogatoires ont été significatifs pour la police, que j'ai indisposée par mon mutisme. Malgré les menaces, je suis restée ferme comme un roc. Ils ont fini par me laisser tranquille. Quelle honte de voir des policiers français s'employer à servir obséquieusement des bourreaux hitlériens ! Nous rougissons pour eux, et nous leur avons montré par notre tenue exemplaire ce que valent les femmes françaises.

Je ne déplore pas ma vie actuelle. Bientôt le peuple de France récoltera les fruits de notre souffrance. Le bonheur sera notre meilleure récompense... »

Lettre d'André CORDIER

Fusillé au Mont-Valérien le 11 avril 1944, avec deux camarades du lycée Jules FERRY de Versailles. Ils étaient âgés de 17 ans. Cette lettre, transmise au musée de Champigny, nous a été confiée par Mme SANTINA-POTREAU enseignante en retraite du Lycée de Versailles.

« Fresnes le 11 avril 1944
Chers Parents adorés,

Nous venons d'apprendre que notre recours en grâce a été rejeté et que nous allons être fusillés à trois heures de l'après-midi. Soyez très courageux, je le suis beaucoup. Maurice et Jean écrivent leur dernière lettre avec moi. Ne regrettez pas le sort cruel qui m'arrache à vous, vivez dans ma mémoire.

Chères sœurs adorées sachez combien je vous ai aimées, sauvez Maman, entourez-la de tous les soins. Que l'enfant qui va naître de ma grande sœur porte mon prénom.

Aimez ma « Sœur » Dédée (?) chérie comme je l'ai aimée ! Car c'était ma femme adorée, de cœur et d'esprit.

Mon désir est que vos trois familles vivent unies dans l'avenir. Ne vous morfondez pas, la vie n'est pas éternelle.

Maurice et Gilbert mes deux beaux-frères chéris soyez aussi très courageux. Réunissez-vous avec les familles de Jean et de Maurice, mes camarades d'enfance, de joie et de douleurs. Votre grande douleur sera moins grande.

Que Maman sache combien je l'ai adorée, qu'elle vive ses derniers jours dans un meilleur bonheur, en essayant de m'oublier et qu'elle se penche pour cela sur ma petite Jacqueline chérie et l'autre bambin adoré que je n'aurais pas la joie de connaître.

Toi aussi Maman chérie sois très courageuse, soigne-toi bien. Il faut que tu vives le plus longtemps possible, vois-tu je vais rejoindre Papa... que voulez-vous je suis une victime de cette guerre cruelle qui ensanglante l'Europe.

Chers Parents adorés, je vais vous quitter pour la dernière fois, en vous embrassant longuement et bien tendrement, en vous recommandant d'être très courageux, et en essayant de vivre le reste de votre vie le plus heureusement possible, et d'être très unis.

Adieu, votre fils, frère adoré qui vous aimera jusqu'à la dernière minute.

A. CORDIER »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNDIRP

Aux côtés de l'ONU pour la paix

317 délégués (dont nos trois représentants : Michèle GAUTIER, Michèle VIGNACQ, Hubert DEROCHE) ont participé à l'Assemblée Générale de la FNDIRP qui s'est tenue, cette année, dans la ville du Mans, chef lieu de la Sarthe, département particulièrement actif dans la Résistance et donc aussi profondément atteint par la Déportation : 924 déportés, 473 sans retour. C'est dans cette ville que Marcel PAUL, dès juin 1940, commence à tisser des réseaux de lutte contre l'occupant et contre PETAIN.

Une première journée empreinte d'émotion – ne serait-ce que du fait des retrouvailles – fut consacrée à l'accueil des délégués par les représentants du Conseil régional, du Conseil général, par le Maire (M. Jean Claude BOULARD), par le Député Européen... mais sans aucun représentant de l'État.

« Vous êtes l'honneur et la fierté de notre pays ! » affirma notamment à l'adresse des délégués le représentant du Conseil Général de la Sarthe.

Entrant ensuite dans le vif du sujet, Robert CRÉANGE – de retour de deux longs séjours à l'hôpital – présenta le rapport moral de la Fédération, un rapport concis, clair et très applaudi. Évoquant en particulier l'arrivée à l'Elysée de M. SARKOZY et sa référence à Guy MÔQUET (le 16 mai), il déclara : « si M. SARKOZY veut vraiment rendre hommage à tous ces héros, qu'il mette en place une politique conforme aux idéaux pour lesquels ils sont tombés afin que ses paroles n'apparaissent pas comme une simple récupération. » Et le Secrétaire Général de rappeler ces idéaux, rassemblés dans le programme du CNR de Jean MOULIN, visant l'indépendance de la presse, le retour à la nation des grands moyens de production, la mise à l'écart des féodalités économiques et financières, le pouvoir de contrôle donné aux travailleurs, la garantie des salaires, des pensions, des retraites, de l'emploi, de la sécurité, de la dignité... Viennent ensuite les principales revendications concernant : le maintien d'un Ministère interlocuteur des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, avec un budget propre ; la définition d'un nouveau contrat d'objectifs pour l'ONAC ; **« que le décret 2004-751 du 27 juillet 2004 soit enfin fini d'être appliqué et qu'il ne connaisse pas les scandaleuses injustices qui règnent, entre autre pour les enfants de fusillés » ; « que le scandale des pensions de veuves dont certaines vivent dans la misère trouvent enfin une solution »**.

Robert CREANGE s'attache ensuite à la nécessité de vigilance contre le racisme, la xénophobie, le négationnisme ou révision de l'Histoire (en particulier à l'occasion de la sortie du Tome 1 du manuel d'histoire Franco-allemand). Il évoque les dérives possibles : Celle de M. LIPIETZ attaquant la SNCF, celle de la « victimisation » tendant à comparer les souffrances infligées par les nazis à celles des Allemands déplacés à l'occasion des rectifications de frontières d'après-guerre. Il rappelle les scandaleux propos de Raymond BARRE, élogieux pour PAPON, tout comme M. de SARNEZ, Président des Médaillés de la Résistance alors même que, de son côté, l'Union Européenne – qui en ressentait la nécessité – demandait à 27 pays de sanctionner de prison l'incitation à la violence, à la haine, aux actes et propos racistes ou xénophobes ou visant des personnes pour leur religion. Il rappelle l'initiative prise par la FNDIRP pour que soit érigé à Paris-capitale un monument rendant hommage à la Résistance et à la Déportation (qu'elle soit raciale ou de répression). (Notre Association fait partie du collectif mis en place).

Enfin, la FNDIRP a voulu placer ses travaux sous le signe de l'ONU et de la Paix, en prenant ses exemples dans les crimes du Darfour, dans l'interminable conflit Israël-Palestine, dans la lutte contre les armes à sous-munitions (dirigées essentiellement contre les populations civiles et les enfants), contre les « enfants-soldats » (250.000 dans le monde !).

Pour terminer Robert CRÉANGE, rappelant son évocation de « Guy MÔQUET, 17 ans », aborde le cas des « enfants sans-papiers », rappelant le temps où LAVAL les traquait « pour ne pas les séparer de leurs parents ». « La FNDIRP ne tolérera pas cette chasse à l'enfant », dit-il, « c'est contraire à toute notre philosophie, à tout notre humanisme, à toutes les valeurs que nous défendons ».

Et c'est par la musique d'un orchestre manouche que se que se termina – sous les ovations – les travaux de cette assemblée générale.

Michèle Vignac et Michèle Gautier nous racontent

... Mercredi 30, le représentant de l'ADIRP de la Sarthe a accueilli les membres du Conseil d'Administration de la Fédération, et une délégation a déposé une gerbe en hommage aux disparus, en différents lieux, gare, hôtel de ville, ... en présence de monsieur BOULARD, Maire du Mans.

Une conférence de presse a été organisée.

Les délégués et autres ont été accueillis dès 10 heures le 31 mai, au Palais des Congrès. Ce rassemblement et ces moments de « retrouvailles » sont toujours emprunts de beaucoup d'émotion, de chaleur et d'amitié.

La première séance de l'Assemblée Générale, sous la présidence de Madame Marie-Jo CHOMBART DE LAUWE, a commencé par la lecture de la liste, toujours trop longue, des déportés disparus depuis le dernier congrès. Minute de silence puis Chant des marais, toujours émouvant...

Viennent ensuite les allocutions des diverses personnalités : le Président de l'ADIRP de la Sarthe, du Maire du Mans, des représentants des Conseils général et régional, du Député Européen. Nous ne pouvons que regretter l'absence d'un représentant de l'État. Les allocutions, concises mais reprenant toujours ce qui s'est passé pendant la dernière guerre, rappelant les initiatives actuelles qui sont prises pour perpétuer la mémoire et le sou- ▶

venir, appelant à la vigilance pour maintenir la paix et que l'ONU puisse accomplir dans le monde entier, le rôle qui lui a été confié.

Robert CRÉANGE, Secrétaire général de la FNDIRP a présenté le rapport moral et d'activités, toujours claire, précise et nuancée, son allocution a été très applaudie.

Nous avons eu également la présentation du projet de monuments sur le camp d'internement de Compiègne, puis l'intervention sur le thème choisi pour cette assemblée.

Vers 17 heures, départ en autocar vers le Monument de la Résistance pour une cérémonie pleine de recueillement (avec hélas une invitée... la pluie !).

Le vendredi 1er juin, la séance, présidée par monsieur Michel CAVAILLES a fait l'objet de discussions, suivies par le vote et l'adoption du rapport moral de Robert CRÉANGE. Ensuite vient la présentation des rapports, de trésorerie, de la commission nationale, du contrôle financier, du commissaire aux comptes, rapports adoptés sans problèmes dès 15 heures, puis discours de clôture.

La partie culturelle assurée par un groupe de musique manouche a été très apprécié par la salle, de nombreux applaudissement (avec rappel) en ont été la preuve.

L'Assemblée Générale se terminait par une journée touristique. Nous ne pouvons parler de ces journée sans évoquer le nom de Marcel PAUL, fondateur de la FNDIRP, dont l'enfance s'est passée à Monce-en-Belin, tout près du Mans.

Michèle VIGNAC
et Michèle GAUTIER

Hommage à Guy MÔQUET

Suite à l'allocution de Nicolas SARKOZY à la cascade du bois de Boulogne le jour de son investiture, notre Président a apporté les précisions ci-dessous qui ont été publiées dans la presse et sur notre site internet : http://familles-de-fusilles.com

Lundi 21 mai 2007.

L'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés de la Résistance Française, constituée en Décembre 1944 pour rassembler des familles de Résistants fusillés ou massacrés par les nazis ou par le régime de collaboration de PÉTAIN :

1/ Apprécie hautement l'hommage officiel à Guy MÔQUET, jeune lycéen communiste désigné comme otage par Pétain et fusillé à dix-sept ans par les nazis, hommage coïncidant le 16 mai 2007 avec la prise de sa fonction par le nouveau Président de la République, M. Nicolas SARKOZY. Un tel hommage était attendu depuis 1945...

2/ Tient ce même hommage, rendu sur les lieux mêmes du massacre de trente-cinq jeunes Résistants le 16 Août 1944, pour un geste symbolique fort, adressé à la jeunesse de France de 2007, dans toute sa diversité d'opinions, de conditions sociales, de nationalités et d'origines, de convictions philosophiques, à l'image de la même diversité qui régna dans les rangs des Résistants de 1940 à 1944.

3/ Souhaite qu'enfin soit attribuée, à Guy Môquet comme à ses compagnons d'infortune et d'héroïsme, l'appellation et la qualité de Résistant.

Pierre REBIÈRE, Président de l'A.N.F.F.M.R.F.,
à Paris le 18 mai 2007

Les fusillés

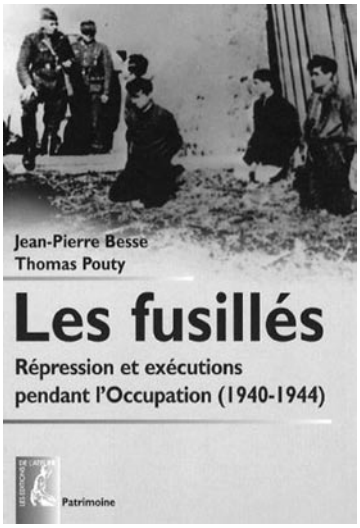

« Répression et exécutions pendant l'Occupation »
Jean-Pierre BESSE et Thomas POUTY,
197 pages, 20€90
Les Éditions de l'Atelier
collection Patrimoine

Notre ami Thomas POUTY, historien bien connu de notre association, a publié, aux côtés de Jean-Pierre BESSE, professeur à Creil, un livre sur les fusillés de 1940 à 1944, pendant l'occupation. Ce livre est consacré aux fusillés par les Allemands et par les cours martiales de la milice après procès. Il parle également de ceux qui ont été arrêtés et jugés par le gouvernement de Vichy (guillotinés, otages). Ce travail a utilisé des dossiers archivés en France et en Allemagne. Comme pour toutes les études historiques abordant ces sujets, les chiffres sont à la baisse : 4550 fusillés entrant dans le cadre de la répression « légale ».

Le décalage de plusieurs dizaines de milliers entre ces chiffres et ceux avancés à la Libération s'explique principalement, pour les auteurs, par l'imprécision qui accompagne le mot « fusillé » au sortir de la guerre ; toutes les victimes des forces d'occupation se voyaient confondues : morts aux combat, otages, exécutés sommaires, massacrés, fusillés après condamnation... dénombrement et listes exhaustives faisaient défaut. Par ailleurs, l'utilisation des chiffres à des fins partisanes ne peut être occultée.

Aujourd'hui, il faut considérer ces chiffres comme une estimation exacte en les limitant aux catégories définies dans le livre, étant entendu que d'autres études de même type restent à faire pour les autres catégories de victimes mortes pendant la dernière guerre (morts au combat, fusillés sur place...) comme cela a été fait pour les déportés politiques et raciaux et pour le STO.

Le chiffrage n'est pas l'unique objet de ce livre consacré à la politique répressive des allemands et de Vichy, à son application fluctuante de 1940 à 1944 en liaison avec l'opinion française, la montée en puissance de la Résistance, les besoins en main d'œuvre de l'occupant (déportation) et les exigences du haut commandement de la Wehrmacht...

Nous recommandons la lecture de cet ouvrage à nos adhérents car c'est un précieux outil. Au-delà du « passionnel », il aide à mieux comprendre cette époque qui nous a meurtri. Nous y reviendrons dans le « Châteaubriant », d'autant plus que les auteurs n'ont pas entièrement utilisé toutes les informations contenues dans la thèse de notre ami Thomas POUTY, notamment les données sociologiques concernant les victimes de cette « répression légale » (métiers, situation de famille, âge...)

Jean DARRACQ

Décret 2004-751 : lettre à M. Alain MARLEIX

Objet : Orphelins de guerre (droit à réparation)

ref. : Décret 2000-657 du 13 Juillet 2000

Décret 2004-751 du 27 juillet 2004

Monsieur Alain MARLEIX
Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants
et Victimes de guerre

Monsieur le ministre,

Nous avions saisi votre prédécesseur, Monsieur Hamlaoui MEKACHERA, au lendemain de notre Assemblée Générale du 10 février 2007 à Maillé (37), des graves dysfonctionnements dans l'application des Décrets cités en référence.

Ces dysfonctionnements privaient, dans les faits, de leur droit à réparation, des orphelins (et parmi eux, de surcroît, des Pupilles de la Nation) de parent(s) morts dans les combats de la Libération, ou abattus sur place, ou décédés des suites de blessures ou de maladies contractées en prison ou en camps de concentration, ou même victimes dans l'accomplissement d'actions de Résistance en France et à l'étranger, ou de déminage. Nous déplorons aussi l'interprétation extrêmement restrictive faite par les services instructeurs à l'égard d'orphelins enfants nés hors mariage à une époque ou la clandestinité du père et/ou de la mère n'incitait pas à la régularisation par officier d'état civil...

Plusieurs éléments nouveaux justifient notre présent courrier, votre nomination, et la réponse, déjà formulée par Monsieur SARKOZY (candidat) et confirmée par lui même une fois élu Président de la République à M. LAVIGNASSE, Président de la Fédération Nationale des fils et filles des morts pour la France. Après les attendus évoquant le manque de lisibilité « des mesures de réparation – des Décrets de 2000 et 2004 » – Monsieur SARKOZY concluait : « C'est pourquoi, dans un souci de clarté et d'équité, je peux vous assurer [...] qu'il sera mis un terme à l'empilement des dispositifs et à l'insécurité juridique, par un Décret unique abrogeant, remplaçant et complétant ceux de 2000 et 2004. En particulier, ce Décret instituera une mesure de réparation pour tous les orphelins de guerre qui n'auraient pas bénéficié des précédentes mesures et seront en mesure d'établir la matérialité des faits ». (lettre du 28 Mars 2007)

Nous sommes particulièrement sensibles à cette déclaration d'intention de corriger les injustices inhérentes aux textes existants (ou à leur interprétation restrictive) et vous demandons de nous indiquer quelles mesures concrètes, selon quel calendrier, sont envisagées par votre ministère. Le futur « Décret Unique » annoncé devrait, selon nous s'appliquer de telle façon que ses bénéficiaires ne soient pas de nouveau pénalisés, cette fois par le décalage d'avec les textes réglementaires en vigueur à ce jour.

Nous souhaitons vivement vous rencontrer pour ce sujet qui nous tient particulièrement à cœur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, la marque de notre déférente considération.

Le Président

Pierre REBIÈRE

Lettre envoyée par la RATP (service de la Présidence) à notre association :

Paris le 9 mai 2007

Monsieur le Président,

Par différents courriers parmi lesquels celui du 20 mars 2007, vous nous confirmez l'intérêt que vous portez à ce qu'un hommage soit rendu aux « fusillés de Balard » dans une station de la ligne T2.

Comme nous vous l'avons proposé le 28 avril 2006, la RATP est prête à installer un panneau mémoire dans l'une des futures stations de cette ligne à l'occasion de son prolongement jusqu'à la Porte de Sèvres.

Néanmoins, cette mise en service étant programmée pour la fin de l'année 2008, nous n'entamerons notre réflexion sur le programme culturel de ce projet qu'à partir du deuxième semestre 2008. A cette échéance, nous vous associerons à notre démarche pour ce qui concerne l'élaboration de ce panneau mémoire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cyrille de La Faye.

Pierre SEMARD : un cheminot parmi les autres !

Article paru dans « la Lettre de l'association pour le souvenir des fusillés du Mont-Valérien et de l'Île-de-France » (numéro de mai 2007)

Nos racines traduisent une partie de nous même.

Nous sommes, tu es, je suis un cheminot parmi les autres, avec la conscience de devoir beaucoup aux cheminots d'hier et la responsabilité de bâtir pour demain.

Le 23 mars 1945, les « actualités Françaises » narraient les funérailles de Pierre SEMARD avec beaucoup de sobriété et beaucoup de respect pour sa vie, son combat parmi celui de la corporation des cheminots.

C'était hier : « le peuple des cheminots a fait à Pierre SEMARD de grandioses funérailles. De la gare de Lyon au Père-Lachaise, une foule innombrable a fait cortège à celui qui sut mettre sa vie et sa mort en accord avec sa foi. Pendant trente ans, Pierre SEMARD avait été l'animateur de la Fédération des cheminots.

Le 7 mars 1942, il tombait à Evreux, fusillé par les allemands. Il dormira face au Mur des Fédérés qui garde la mémoire d'autres morts tombés pour la même liberté.

Pierre SEMARD fut, dès l'âge de quinze ans, l'un de ces hommes qui, dans le halètement des machines et le bruit des wagons, font un dur et obscur métier.

Il compta parmi les 400 000 qui, humblement, sans éclats, manœuvrent la grandiose et minutieuse horlogerie des chemin de fer.

Il connut leurs soucis, leurs fatigues. Il fut un peu de leur élan, de leur courage. Car, lorsque, en 1940, les allemands mirent la main sur les chemins de fer, les cheminots furent les premiers Français à dire... NON !

Alors, sans raison apparente, des signaux se bloquèrent à l'arrêt.

Alors, sans raison apparente, des locomotives devinrent inutilisables.

Alors, sans raison apparente, des wagons manquèrent là où on les attendait.

Et le pacifique drapeau rouge des chemins de fer reprit d'un coup son sens d'emblème de la révolte.

C'est ainsi que le peuple des cheminots commença sa bataille. Il y eut vraiment des gens bizarres dans les trains et dans les gares.

Dans leur lugubre univers de quais et de voies, ils faisaient la guerre de leur métier, la guerre des machines mortes et des wagons absents.

Et s'ils illustrèrent cette bataille, ce fut simplement avec 2418 noms de morts. Entre les ruines, les cheminots aujourd'hui reconstruisent leur métier. Peuple obstiné qui après avoir obstinément détruit contre l'ennemi, travaille obstinément à effacer ses destructions. Peuple obstiné qui aura raison parce qu'il a sous son silence la qualité la plus inestimable... le courage »

Grégory ROUX
secrétaire de la Fédération des cheminots

Ce journal est le votre !

Les colonnes de ce journal ont pour ambition de décrire l'ensemble des actions de notre association et de vous faire part des initiatives relatives au travail de mémoire qui se déroulent un peu partout. Pour atteindre cet objectif nous avons besoin de votre aide pour faire savoir ce qui se passe dans votre département, merci de nous adresser vos comptes-rendus ou projets d'événements au siège de l'association 10, rue Leroux PARIS 75116.

Pour le numéro 222 merci de nous envoyer vos articles avant le 15 août.

****

PS : Vous avez pu constater à la lecture de ce numéro que nous témoignions de nombreuses commémorations se déroulant dans une petite commune du Val-de-Marne appelée Valenton. Cette ville est simplement celle où nous habitons et nous aimerions pouvoir faire de même pour les autres régions de France où l'association est aussi présente.

Sylvaine et Gérard GALEA

Calendrier

PROCHAINS HOMMAGES AUX FUSILLÉS

LE RUCHARD

Cérémonie au camp du Ruchard le samedi 22 septembre 2007.

MONT-VALÉRIEN

Notre association organise une visite au Mont-Valérien le vendredi 12 octobre 2007 après-midi. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du secrétariat 10, rue Leroux 75016 Paris.

IVRY

La prochaine cérémonie aura lieu au cimetière parisien d'Ivry le samedi 13 octobre 2007 après-midi.

Rendez-vous à l'entrée du cimetière à 14h45 et formation du cortège.

BELLE-BEILLE

Comme chaque année une cérémonie d'hommage est organisée à Belle-Beille (à côté d'Angers). Elle aura lieu cette année le 21 octobre.

CHÂTEAUBRIANT

La cérémonie en hommage aux Fusillés de Châteaubriant et de la Blisière aura lieu le 21 octobre 2007. Le thème de l'évocation artistique sera « les femmes dans la Résistance ».

SOUGE

La cérémonie en hommage aux Fusillés du camp de SOUGE se déroulera le 21 octobre 2007.

FUSILLÉS DE CAEN

L'hommage aux Fusillés du 15 décembre (de Caen) sera rendu cette année à la mairie du 18e arrondissement de Paris.

Courrier de madame Thérèse DUMONT

Co-présidente de l'Association Résistance, Internement, Déportation, Shoah dans les Alpes-de-Haute-Provence

Adressé à M. Pierre REBIÈRE

Cher Monsieur,

Dans votre dernier bulletin « Châteaubriant » vous rappelez les premières victimes des allemands dès la défaite et l'occupation.

Je note que vous ne citez que des hommes. Or, il y eu une femme fusillée en été 1940 et une autre condamnée à mort pour sabotage le 15 septembre 1940 par un tribunal militaire allemand siégeant spécialement à Arras (Pas-de-Calais) et qui condamnera par la suite trois autres femmes à la peine de mort.

Il s'agit de Blanche PAUGAM-LEFEBVRE, arrêtée le 16 août 1940 à Boulogne-sur-Mer, dont j'ai reconstitué le parcours. Les allemands n'ont pas osé l'exécuter compte tenu de l'hostilité à leur égard de la population du Nord et du Pas-de-Calais, qui n'avait pas oublié l'occupation des guerres précédentes, 1870 et 1914. Blanche PAUGAM fut transférée en Allemagne en janvier 1941 et classée N.N., elle connut plusieurs prisons, forteresses et camps de concentration pour mourir d'épuisement en avril 1945 à Bergen-Belsen, soit après quatre ans de déportation. J'ai remis l'ensemble de mes recherches au centre historique « La Coupole » à Saint-Omer en espérant que ce dossier intéresse un jour un étudiant...

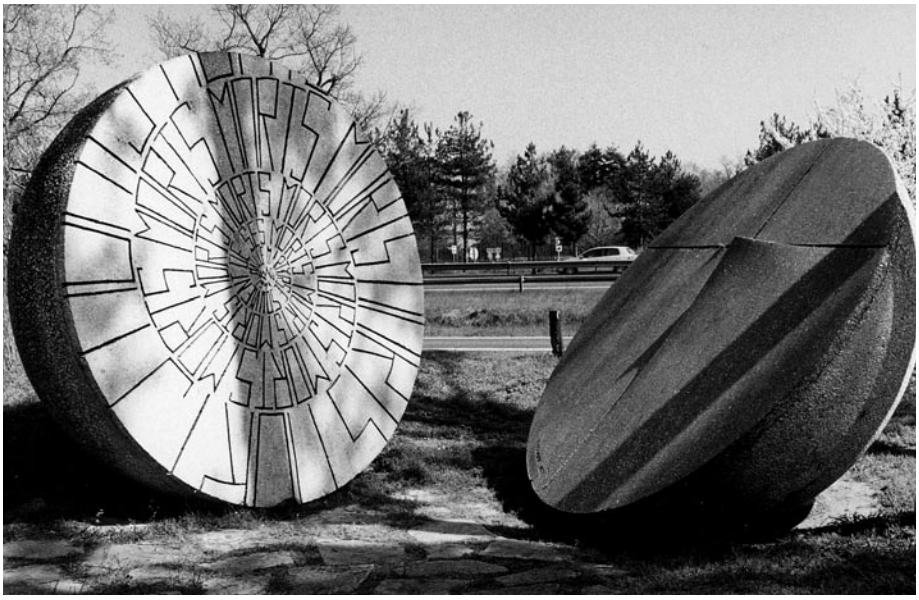

Monument à la mémoire du village martyre de Maillé visible sur l'aire de repos de l'autoroute A10 entre TOURS et POITIERS.

CPPAP : 0709 A 07017 — Directrice de la publication : Jacqueline Ollivier-Timbaud — Imprimerie du Centre Loire, 37000 TOURS